

Le 20 octobre 2009 s'est tenue dans la salle polyvalente la 1^{ère} réunion publique de concertation du futur Plan Local d'Urbanisme de Guérard.

Avec la participation de M. Bonnini de Conseils en Architecture Urbanisme Environnement, M. Verlhé du cabinet G2C environnement, Jean-Pierre Cé et Denis Hertz ont répondu aux nombreuses questions de l'assistance ; on a relevé la présence de M. Alonso et Mme Paternostre, respectivement maire et adjoint au maire de la commune de Pommeuse.

Dans son intervention introductive, Denis Hertz, a notamment précisé que l'objectif de cette soirée consistait à partager les éléments du diagnostic socio-économique, démographique et urbanistique de la commune ; il a ensuite tenu à rassurer les participants sur la volonté de l'équipe municipale de conserver au village son caractère rural, de mettre en valeur ses atouts naturels, de maintenir sa structure en hameaux tout en rappelant les objectifs de requalification du centre bourg pour y favoriser la mixité sociale et fonctionnelle. Dans tous les cas, volonté affirmée de maîtriser l'urbanisation de la commune.

Le cabinet conseil de la mairie pour la réalisation du PLU a ensuite exposé les éléments du diagnostic après un rappel du contexte législatif : Evolution de la population guérardaise (1022 en 1975 ; 2121 en 2006), population rajeunie mais amorcée d'une phase de vieillissement ; taille des ménages stable (2.6 personnes) ; parc de logement tendu et peu diversifié (grands logements de 4 pièces et plus; absence de logement aidé) ; les équipements collectifs tous implantés dans le bourg ; la gare comme atout, les déplacements doux (piétons et cycle peu évidents) ; structure du paysage ; l'armature urbaine autour des hameaux avec un bâti diffus; paysages de qualité reconnus et protégés (classement en site inscrit des hameaux, le site classé) ; le risque d'inondation.

Le débat était organisé autour de 4 enjeux :

- L'habitat (combien d'habitants en 2020-2025 ? Attractivité de la commune pour les jeunes ? Combien créer de logements pour une nouvelle population ? Quels logements demain ? Pour nos enfants, nos anciens ?

On regrettera que le débat ait peu porté sur cette problématique, malgré les précisions apportées par M. Bonnini (les formes architecturales du logement aidé peuvent harmonieusement s'intégrer au bâti traditionnel ancien) et Denis Hertz (la maîtrise du foncier de l'ancienne école ouvre des possibilités)

- Les déplacements (accès aux équipements ; liaisons avec le centre bourg ; le train comme moyen de déplacement ; accessibilité de la gare ; qualité du réseau de voirie)

Plusieurs remarques pertinentes sur la taille du parking de la gare, sur le besoin de liaisons douces entre la gare et le bourg ; évoqués le covoiturage, une navette.

- L'urbanisme (faut-il poursuivre comme les 10 dernières années ? Quel développement urbain entre les hameaux ?)

Sur cette question, B. Chapelain, maire pendant 18 ans a tenu à préciser que depuis la création du POS, le processus de mitage a pu être jugulé; nombre de participants ont souhaité que les formes urbaines futures ne fassent pas ressembler notre village aux lotissements de banlieue. La question du stationnement des véhicules dans les hameaux comme au centre bourg a été également soulevée.

- Le cadre de vie (Quels paysages préserver ; comment intégrer les futures constructions ? Quelles menaces ? Accessibilité au patrimoine naturel ? Atouts touristiques ?)

Après plus de deux heures de réunion, certains prolongèrent la discussion en aparté ; prochain rendez-vous : la réunion publique de concertation sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Conseil municipal au cours du 1^{er} semestre 2009 au cours de laquelle sera exposé et discuté la politique d'urbanisme voulue par le Conseil Municipal. Sans attendre, nous vous invitons à porter vos remarques, suggestions et attentes sur le registre déposé en mairie ; il servira à orienter la réflexion du conseil municipal.